



LES GRANDES CULTURES EN CHIFFRES

Principaux Indicateurs

Superficies des grandes cultures en hectares (MADRP, 2016)

Céréales dont :	3 375 017
Céréales conduites en irrigation d'appoint	88 969
Céréales conduites en irrigation totales	124 567
Légumineuses alimentaires	77 408
Fourrages	1 310 927

Ressources en eau en mètres cubes (MADRP, 2016)

Potentialités	Eaux souterraines	14 966 930
	Eaux superficielles	112 286 846
Mobilisation actuelle	Eaux souterraines	14 691 263
	Faux superficielles	101 797 634 50

Agrégats des comptes nationaux (M.F, 2016)

Valeur ajoutée de l'agriculture (Milliards \$ US)	19,556
Valeur ajoutée de l'agriculture par rapport au PIB (%)	13,3

Commerce extérieur (CNIS, 2016)

Exportations des grandes cultures (1000 \$ US)	968
Importations des grandes cultures (1000 \$ US)	2 974 223

CONDITIONS CLIMATIQUES DES GRANDES CULTURES AYANT CARACTERISE LE QUINQUENNAL (2012-2017)

Une irrégularité remarquable de la pluviométrie a été enregistrée durant ce quinquennal (2012-2017), mais la tendance générale du climat durant cette période analysée est la sécheresse qui a sévi pratiquement sur tout le territoire. Un bilan pluviométrique moyen à négatif a été enregistré au niveau de toutes les wilayas céréalières du Nord de l'Algérie durant les quatre dernières campagnes (fig.1, 2, 3, 4 et 5).

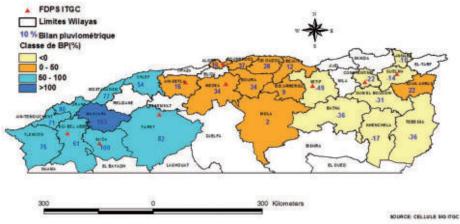
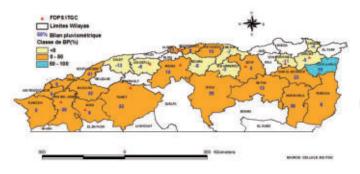


Figure 1. Bilan pluviométrique de la campagne 2012-2013.



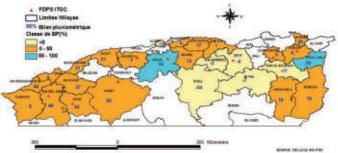


Figure 2. Bilan pluviométrique de la campagne 2013-2014.

Figure 3. Bilan pluviométrique de la campagne 2014-2015.

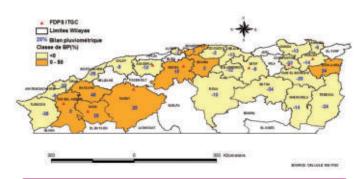


Figure 4. Bilan pluviométrique de la campagne 2015-2016.

Figure 5. Bilan pluviométrique de la campagne 2016-2017.

Situation des grandes cultures



Sur la base des exigences édapho-climatiques des grandes cultures et la combinaison des paramètres climat-sol, les grandes cultures se situent essentiellement dans la zone tellienne qui, par son climat et ses sols, correspond à la zone la mieux arrosée et la plus fertile (fig. 6).

L'Algérie se distingue par des zones agricoles qui se différencient par leurs types de sols, leurs étages bioclimatiques et leurs positions topographiques.

Les zones humides et subhumides, dont la pluviométrie est supérieure à 600 mm, sont caractérisées par les sols les plus fertiles et correspondent aux zones à légumineuses (alimentaires et fourragères) ou à céréales de printemps (maïs et sorgho).

L'élevage pratiqué dans ces zones est l'élevage bovin pour la production de lait et de viande.

Les zones semi-arides, où le printemps est insuffisamment pluvieux, ne permettent que les cultures de céréales d'hiver, en rotation avec la jachère, selon un assolement biennal et où l'élevage ovin est généralement complémentaire à la culture des céréales (Ait Abdellah F. et al., 2010).



Zones d'adaptation des grandes cultures

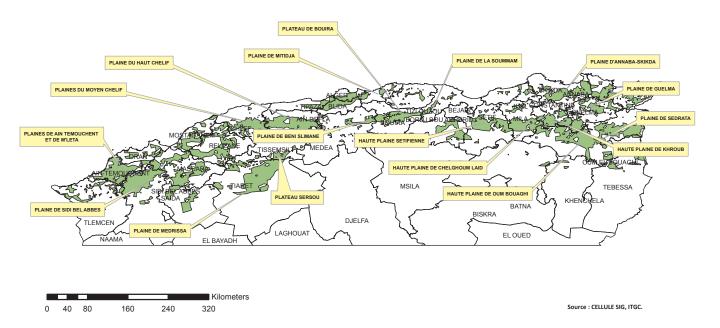


Figure 6. Zones d'aptitudes (aires) des grandes cultures.

CEREALES



La superficie céréalière récoltée a connu une baisse assez notable durant la période 2012-2016. En effet, elle est passée de 3 061 498 ha en 2012 à 2 206 133 ha en 2016, soit une baisse de 28%. En matière d'occupation des sols, la sole réservée aux céréales représente 71,3% par rapport à celle des cultures herbacées. (fig. 7). Par espèce, le blé dur occupe la plus grande part de la superficie céréalière, soit 44% du total, suivi de l'orge avec 33%, du blé tendre avec 20% et de l'avoine avec seulement 3%.

La production céréalière s'élève à 34 322 742 quintaux en 2016. La moyenne sur la période (2012-2016) est de 41 329 126 quintaux (fig. 8). A l'instar de la production, les rendements moyens des céréales restent faibles et ne dépassent pas les 18 quintaux à l'hectare. Suite à la sécheresse qui a sévi au cours de ces dernières campagnes, les rendements ont connu une diminution passant de 18,1 quintaux par hectare en 2012 à 15,5 quintaux par hectare en 2016, soit une baisse de 14%. (fig. 9)

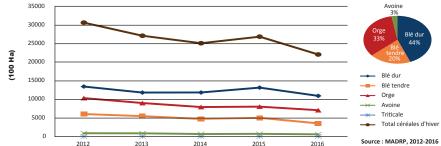


Figure 7. Evolution des superficies de céréales.

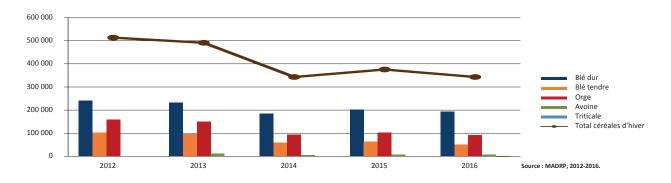


Figure 8. Evolution de la production des céréales (100 quintaux)

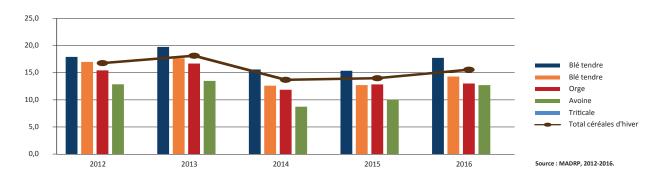


Figure 9. Evolution des rendements des céréales (q/ha)

LEGUMINEUSES ALIMENTAIRES



Les superficies des légumineuses alimentaires ont chuté entre 2014 et 2016 à cause des conditions climatiques défavorables, elles sont passées de 90 507 en 2014 à 77 408 hectares en 2016, soit une réduction de 14% (fig. 10). La production moyenne des légumineuses alimentaires, toutes espèces confondues, a régressé durant les campagnes agricoles 2013 à 2016, passant de 958 330 à 773 105 quintaux, soit une baisse de 19% (fig. 11).

Il faut souligner que ces cultures sont conduites en pluvial, mis à part la fève, qui est conduite en irriguée pour la consommation en vert (gousses). Les rendements atteints annuellement pour chaque espèce ont connu une évolution notable au cours de la même période (2012/2016). Cependant, ces niveaux de productivité fluctuent beaucoup et restent très insuffisants pour couvrir les besoins de consommation de la population Algérienne (fig. 12).



Figure 10. Evolution de la superficie des légumineuses alimentaires (100 Ha).

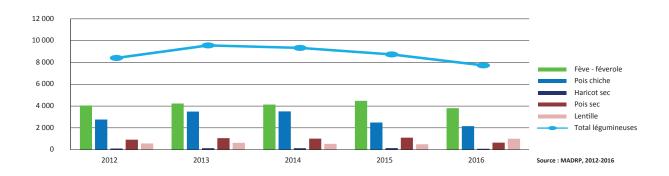


Figure 11. Evolution de la production des légumineuses alimentaires (100 quintaux).

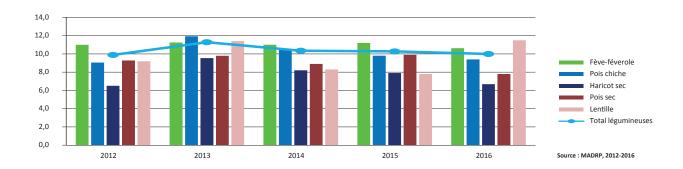


Figure 12. Evolution des rendements des légumineuses alimentaires (q/ha).

FOURRAGES



Les superficies fourragères totales ont augmenté d'une manière considérable, en passant de 916 558 ha en 2012 à 1 310 927 ha en 2016, soit un taux d'accroissement de 43%, marquée par la dominance des fourrages en sec qui occupent 62% de la superficie totale réservée aux fourrages. La faiblesse de la superficie allouée aux fourrages en vert peut être expliquée par une disponibilité très limitée en semences (fig. 13). Les cultures fourragères ont augmenté en même temps que l'accroissement du cheptel, sans que cette augmentation ne résolve la problématique de l'alimentation animale. En effet, le déficit fourrager en Algérie est estimé à 3 124 273 725 Unités Fourragères (ITELV, 2012). En 2011, la production fourragère était de 31 millions de quintaux pour atteindre 43 millions de quintaux en 2015, soit un taux d'accroissement de 38%. La même tendance haussière a été enregistrée pour la production animale, notamment l'évolution du cheptel ovin où le taux de croissance pour la même période a été de 17% (fig. 14). Les rendements des fourrages en sec ont évolué en fonction des conditions climatiques, notamment la pluviométrie, mais restent très limités et ne dépassent pas les 26 g/ha. Le rendement des fourrages verts pourrait atteindre un pic de 128 g/ha, à condition que le package technique de production soit appliqué convenablement (travail du sol adéquat, irrigation, fertilisation et traitement phytosanitaire).

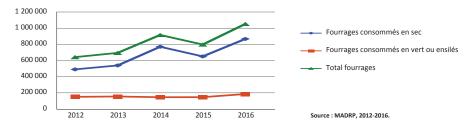


Figure 13. Evolution des superficies des fourrages (ha).

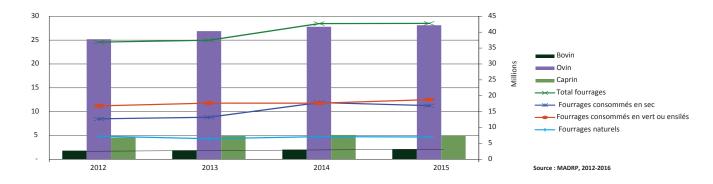


Figure 14. Evolution du nombre du cheptel et de la production fourragère durant la période 2012-2015 (millions de têtes).



Figure 15. Evolution des rendements des fourrages (q/ha).

CEREALES



IRRIGATION DES CEREALES

Les superficies concernées par l'irrigation d'appoint représentent une partie infime, soit 2,6% par rapport à la sole totale céréalière, mais il y a lieu de souligner qu'entre 2008 et 2014, la superficie irriguée a connu une nette évolution (+168%) (fig. 16). L'intérêt porté par les agriculteurs pour l'irrigation s'explique principalement par les mesures incitatives mises en place par les pouvoirs publics ainsi que l'accompagnement technique par les Instituts Techniques (ITGC, INSID, OAIC).

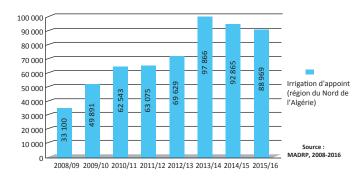
FERTILISATION DES CEREALES

Les superficies de céréales fertilisées ont évolué au cours des huit dernières années, passant de 396 001 ha en 2010 à 625 073 ha en 2017 pour la fertilisation de fond et de 438 281 ha à 868 763 ha pour la fertilisation de couverture (tab. 1).

Toutefois, le taux de fertilisation par rapport aux emblavements reste faible et représente 25% pour la fertilisation de couverture et 18% pour la fertilisation de fond.

DESHERBAGE DES CEREALES

Selon les études réalisées par l'ITGC, les mauvaises herbes peuvent réduire le rendement des céréales de 40 à 50%, particulièrement dans les zones humides, plaines littorales et sublittorales. Malgré cela, les superficies désherbées restent faibles par rapport aux superficies emblavées. Elles représentent 23% par rapport aux emblavures en 2017, avec un taux de régression de 22%, comparé à l'année 2015 où elles représentaient 29% (fig. 17).



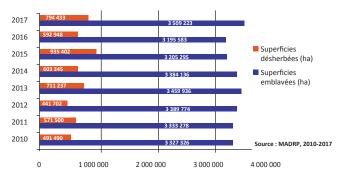


Figure 16. Evolution des superficies irriguées des céréales (ha).

Figure 17. Evolution des superficies désherbées et emblavées (ha).

Tableau 1. Evolution des superficies fertilisées des céréales (2010-2017) (ha).

Année	Emblavure	Fertilisation de fond	Fertilisation de couverture	Pourcentage des superficies en fertilisation de couverture	Pourcentage des superficies en fertilisation de fond
2010	3 327 326	396 001	438 281	13,2	11,9
2011	3 333 278	542 779	606 247	18,2	16,3
2012	3 389 774	547 145	763 151	22,5	16,1
2013	3 459 936	669 480	797 077	23	19,3
2014	3 384 136	651 686	844 159	24,9	19,3
2015	3 388 439	684 778	958 651	28,3	20,2
2016	3 195 583	734 231	719 190	23	23
2017	3 421 642	625 073	868 763	25	18

Source : DSA

PRODUCTION DE SEMENCES



HOMOLOGATION VARIÉTALE

1. Céréales

La gamme variétale existante et inscrite au catalogue national des variétés est de 155 variétés, dont 51 variétés sont dans le programme de multiplication de semences avec 23 variétés de blé dur, 14 de blé tendre, 7 orges, 5 avoines et 2 variétés de triticale.

Au titre des cinq dernières campagnes, le total des variétés de céréales homologuées est de l'ordre de 24 variétés (tab. 2) :

- 14 pour le blé dur,
- 9 pour le blé tendre,
- 1 pour l'orge,
- 1 pour le triticale qui est Oued Adahab, déposée en 2016 en attendant la sortie de son décret.

2. Légumineuses alimentaires

La gamme variétale des légumineuses alimentaires et fourragères est peu diversifiée comparée à celle des céréales (tab. 3). Les variétés introduites en production sont de l'ordre de 34. Il s'agit de 12 variétés de pois chiche, 11 de lentille, 5 de vesce, 2 de pois fourrager, 1 de fève,1 de pois protéagineux ,1 luzerne et 1 féverole.

Tableau 2. Variétés de céréales homologuées au cours de la période 2009-2016

Espèce	Variété	Autre dénomination	Obtenteur	Année d'homologation
Blé dur	Bolenga		Semilas Fito. Sa.	2009
	Durbel		Semilas Fito. Sa.	2009
	Gloire de Rahaouia	Gloire de Montgolfier	ITGC Tiaret	2009
	Guemgoum R'Khem		ITGC Tiaret	2009
	Taslemt	Langlois 1527		2009
	Benchicao, Megress, Setifis, Wahbi		ITGC Sétif	2011
	Targui	Ammar 06	ITGC Sétif	2011
	Mansourah		ITGC El Khroub	2012
	Massinissa, Saoura		ITGC Sétif	2012
	Core		PROSEME	2014
	Ain Lehma, Grecal, Iride, Maestral, Mimmo, Odisseo, Saragolla		ITGC El Khroub	2016
	Oued El Bared, Boutaleb		ITGC Sétif	2016
	Anco Marzio			2016
Blé tendre	Anapo		PROSEME	2009
	Pinzon		Semilas Fito. Sa.	2009
	Sensas		Serasem	2009
	Anforeta		PROSEME	2011
	El Wifak		ITGC Sétif	2011
	Mezghena		Serasem	2011
	R'mada	Acsad 885	ACSAD	2011
	Tamezghita		Serasem	2011
	Andana		PROSEME	2012
	Djanet, Djemila		ITGC Sétif	2012
	Akhamokh, Boumerzoug, Massine, Tidis		CIMMYT	2014
	Mawna		ITGC Guelma	2016
	Sagitario			2016
	Zanzibar		RAGT	2016
	Radia		Desprez	2016
Orge	Djurdjura		Serasem	2011
- 0-	Hermione		Florimond Desprez	2011
	Zibeline		Serasem	2011
	El Bahia		ITGC Sétif	2012
	Marnie		SAATZUCHT JOSEF BREUN GDBR	2012
	Dingo		PROSEME	2014
Triticale	Mesionero		Semilas Fito. Sa.	2009
	Scudo			2016
	Trimour		Desprez	2016
Avoine	Saba		Serasem	2011
				Source : ITGC/CNCC.

Tableau 3. Gamme variétale des légumineuses alimentaires et fourragères

Espèce	Variété	2 ^e nom	Origine	Etat	Année d'introduction
Pois chiche	Béni Chograne	Flip 92-84C		en multiplication	Multipliée avant 1999
	Seraidi	Flip 13-90C		en multiplication	Multipliée avant 1999
	Oued Rhumel	Flip 93-93C		en multiplication	Introduite en 2009
	Ain Zada	Flip 85-88C		en multiplication	Introduite en 2010
	ILC 79/32	ILC 79/32		en multiplication	multipliée avant 1999
	Souagui	Flip 677-97C	EU-IFAD	Nouvellement introduite	Introduite en 2014
	Makerra	Flip 29-01C	EU-IFAD	Nouvellement introduite	Introduite en 2014
	Béni Aziz	Flip 268-07C	EU-IFAD	Nouvellement introduite	Introduite en 2014
	Béni Hamiden	Flip 38-08C	EU-IFAD	Nouvellement introduite	Introduite en 2014
	El Ogbane	Flip 42-08C	EU-IFAD	Nouvellement introduite	Introduite en 2014
	Tafna	Flip 43-05C	BS	Nouvellement introduite	Introduite en 2017
	Tikjda	Flip 96-07C	BS	Nouvellement introduite	Introduite en 2017
Lentille	Balkan 755	Balkan 755			Multipliée avant 1999
	Dahra	Dahra			Multipliée avant 1999
	Seybouse	ILL 94-69			Introduite en 2010
	Atlas	ILL 53-58			Introduite en 2010
	Tafrent	ILL 47-79			Introduite en 2010
	Métropole				
	Nel 45 R				Multipliée avant 1999
	Syrie 229				Introduite en 2007
	Djendel	ILL2126 x ILL7946			Introduite en 2017
	Taghit	ILL4660 x ILL10023			Introduite en 2017
	LVS			Multipliée par la SARL Sersou	Introduite en 2016
ève	Aguadulce			· · ·	Multipliée avant 1999
Éverole	Sidi Aich			en multiplication	Multipliée avant 1999
P. fourrager	Galli			en multiplication	Multipliée avant 1999
Pois fourrager	Sefrou			en multiplication	Multipliée avant 1999
P.protéagineux	Messire			en multiplication	Multipliée avant 1999
/esce	80/46L			en multiplication	Multipliée avant 1999
	Serva 174			en multiplication	Multipliée avant 1999
	Languedoc			en multiplication	Multipliée avant 1999
	Alexandros			•	Multipliée avant 1999
	Mariana			Introduite par Axium	Introduite en 2016
Luzerne	Triade			Introduite par l'OAIC	Introduite en 2011

Source : ITGC

DISPONIBILITE ET COMMERCE EXTERIEUR DES GRANDES CULTURES



A. Disponibilités

1. Céréales

Les disponibilités en blé dur et en blé tendre de consommation évoluent à la hausse. Elles étaient de 89 kg/hab./an en 2013 pour le blé dur et 161 kg/hab./an pour le blé tendre. Elles ont augmenté à 94 kg/hab./an pour le blé dur et 185 kg/hab./an pour le blé tendre en 2015, soit une hausse de plus de 5% et de 13%, respectivement. Il est à constater également que les disponibilités fournies par la production locale chutent au fil des années, puisqu'elles sont passées de 69% en 2013 à 52% en 2016 pour le blé dur, et de 16% à 7% pour le blé tendre durant la même période (tab. 4).

Concernant l'orge, la consommation a connu une baisse durant la période analysée. Elle est passée de 53 kg/hab./an en 2012 à 44 kg/hab./an en 2014, soit une régression de 20%; tout en restant au même niveau de consommation pour les deux années à venir, soit une consommation de 45 kg/hab./an en 2016. De même pour l'avoine qui ne connait pas une large consommation humaine où une quantité de 2 à 3 kg/hab./an seulement a été enregistrée.

Tableau 4. Disponibilités des céréales produites localement et importées (2012-2016)

	Filière	Disponibilités couvertes par la production locale (kg/hab/an)	%	Disponibilités couvertes par les importations (kg/hab/an)	%	Total
	Blé dur	64	60	42	40	106
	Blé tendre	27	18	126	82	153
2012	Orge	42	79	11	21	53
7	Avoine	3	93	0,24	7	3,24
	Blé dur	61	69	28	31	89
	Blé tendre	25	16	136	84	161
2013	Orge	39	75	13	25	52
7	Avoine	3	94	0,20	6	3,20
2014	Blé dur Blé tendre Orge Avoine	47 15 24 1,5	48 10 55 82	451 139 20 0,33	52 90 45 18	98 154 44 1,83
	Blé dur	50	53	44	47	94
LO.	Blé tendre	16	9	169	91	185
2015	Orge	26	58	19	42	45
	Avoine	2	67	1	33	3
	Blé dur	48	52	45	48	93
9	Blé tendre	12	7	157	93	169
2016	Orge	23	51	22	49	45
	Avoine	1,7	75	0,58	25	2,28

Source : MADRP/CNIS



2. Légumineuses alimentaires

La couverture par la production locale des légumineuses alimentaires a connu une fluctuation durant la période 2012-2016, elle est passée de 7 kg/hab./an en 2012 à 8 kg/hab./an en 2015, soit une légère augmentation de14%.

En 2015, la production locale ne couvrait que 28% des besoins nationaux et les disponibilités totales par an et par capita pour les lentilles étaient de 1,4 kg/hab./an en 2012, celles-ci ont augmenté à 2,4 kg/hab en 2015.

Pour les pois chiches les disponibilités sont de 2,3 kg/hab./an en 2012. En 2015, elles sont passées à 2,1 kg/hab./an.

Il est à relever que les disponibilités en 2013 ont été de 3,7 kg/hab./an. Ceci est expliqué par l'importance des importations durant cette année (tab. 5).

Tableau 5. Taux de couverture en légumineuses alimentaires (2012-2016)

	Filière	Disponibilités des légumineuses alimentaires couvertes par la production locale (kg/hab/an)	%	Disponibilités couvertes par les importations (kg/hab/an)	%	Total (kg/hab/an)
	Lentilles	0,2	14	1,2	86	1,4
2012	Pois chiche	0,6	26	1,7	74	2,3
7	Total	2,3	33	4,7	67	7
2013	Lentilles Pois chiche	0,2 0,9	9 24	2,1 2,8	91 7 6	2,3 3,7
N	Total	2,5	27	6,9	73	9,4
	Lentilles	0,1	6	1,7	94	1,8
2014	Pois chiche	0,9	36	1,6	64	2,5
2	Total	2,4	32	5	68	7,4
	Lentilles	0,1	4	2,3	96	2,4
2015	Pois chiche	0,6	29	1,5	71	2,1
õ	Total	2,2	28	5,8	72	8
	Lentilles	0.2	12.5	1.4	87.5	1.6
2016	Pois chiche	0.5	24	1.6	76	2.1
~	Total	0.7	19	3	81	3.7

Source : MADRP/CNIS



B. Commerce extérieur

1. Céréales

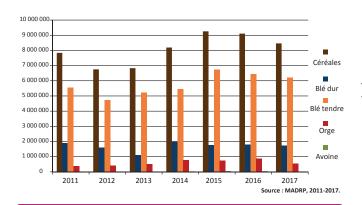
Les quantités de céréales importées ne cessent d'augmenter, elles ont atteint 8 millions de tonnes, avec une valeur de1 milliard 861 mille Dollars U.S. en 2017, soit une augmentation de 8% comparé à 2011 qui étaient de 7 millions de tonnes avec une valeur de 2 milliard 967 mille Dollars U.S. Le blé tendre vient à la tête de ces importations avec un taux de 71%, suivi du blé dur avec 21% et puis l'orge avec 7.8%.

2. Légumineuses alimentaires

Les importations des légumineuses alimentaires ont connu une fluctuation durant la période analysée. En 2012, 176 784 tonnes ont été importées pour une valeur de 218 468 790 Dollars U.S, pour atteindre 192 764 tonnes en 2014, soit une augmentation de 8% avec une valeur de 231 502 058 de Dollars U.S. En 2017, l'augmentation a atteint 38% avec une quantité importée de 267 279 tonnes. Cette hausse est due essentiellement à la baisse de la production.

3. Fourrages

Les quantités importées en fourrages n'ont pas cessé d'augmenter durant la période analysée où 3 165 512 tonnes ont été importées pour une valeur de 1 005 152 398 Dollars U.S. En 2015, 4 456 313 tonnes ont été importées pour une valeur de 888 239 412 Dollars U.S, soit une progression de 40%, qui est due à l'accroissement du nombre du cheptel ainsi que la faible pluviométrie qui a caractérisé cette période. Les importations ont consisté en l'achat d'aliments de fourrages sous forme de grains surtout. Il faut souligner que durant la période allant de 2014 à 2016, les fourrages importés ont augmenté en quantité mais ont diminué en valeur, en raison de la chute des prix sur les marchés mondiaux.



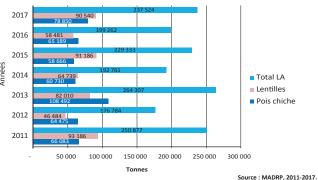


Figure 18. Evolution des importations de céréales (Tonnes).

Figure 19. Evolution des importations de L.A. (Tonnes).

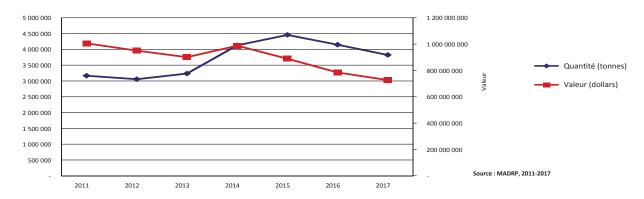


Figure 20. Evolution des importations des fourrages (Tonnes).

PRIX DES INTRANTS ET COÛT DE PRODUCTION DES GRANDES CULTURES



1. Evolution des prix des intrants

Le prix des engrais représente à lui seul un handicap non négligeable qui entrave l'évolution de l'utilisation des fertilisants, surtout pour les filières stratégiques, telles que les céréales. Ils évoluent d'une année à une autre, soit une augmentation de 53% pour le TSP 46%, 55% pour l'urée et 20% pour le sulfate de potassium par rapport à 2013.

La faible utilisation des produits phytosanitaires au niveau des zones céréalières est due à plusieurs facteurs, entre autre leurs cherté et leurs coûts qui ne cessent de croître, soit une augmentation de 26 à 30% pour les désherbants et 89% pour les produits fongiques, entre 2013 et 2017 (tab. 6).

2. Coût de production des grandes cultures

A - Matériel en propriété

a) Céréales

Le coût de production des céréales varie d'une espèce à une autre et d'une année à une autre, ceci est dû principalement à la revalorisation annuelle des prix des intrants et du carburant.

Le coût de production d'un hectare de blé dur est plus élevé comparativement aux autres espèces céréalières. Il a été évalué à 78 819 DA en 2017 et a connu une augmentation de 25% par rapport à 2013 (tab. 7) .

Tableau 6. Evolution des prix des fertilisants et produits phytosanitaires (2013-2017)

Nature des produits	Produit	Prix (DA)						Taux d'évolution (%)
			2013	2014	2015	2016	2017	
Produits fertilisants	TSP 46% (DA/q)		4600	6000	5850	6903	7022	53
	Sulfate de potassium (DA/q)		2660	3200	3510	3510	3200	20
	Urée 46% (DA/q)		5000	5000	6670	6685	7735	55
Produits phytosanitaires	Désherbant (Triasulfuron+Dicamba (DA/kg)		10 600	10 600	12 134	13 000	13 777	30
	Désherbant (Clodinafop-propargyl (DA/I)		4700	4700	5245	5600	5908	26
	Fongicide (Cyproconazole + Propiconazole (DA/I)		4800	4800	6527	8317	9066	89

Source : ITGC, CCLS

Tableau 7. Evolution du coût de production d'un hectare de céréales (DA/ha) (2013-2017)

CEREALES	2013	2014	2015	2016	2017	Taux d'évolution (%)
Blé dur	63 145	67 317	69 990	73 401	78 819	25
Blé tendre	61 745	65 917	68 590	73 801	77 419	25
Orge	50 968	55 140	57 670	62 604	62 722	23
Avoine	50 567	54 739	57 270	62 734	62 852	24
Triticale	48 157	53 309	54 760	59 704	62 742	30

Source : ITGC, CCLS



b) Légumineuses alimentaires

A l'instar des céréales, le coût de production des principales légumineuses alimentaires a connu une augmentation importante, soit 45% pour le pois chiche, 72% pour la lentille et allant jusqu'à 96% pour la fève.

c) Fourrages

Le coût de production des fourrages verts est le plus élevé, notamment celui de la luzerne (induit principalement par le coût de la semence) où on a enregistré un coût de 114 190 DA par hectare en 2017 contre 81 948 DA par hectare en 2013, hormis la vesce dont le coût a connu une légère diminution par rapport à 2013 (-7%).



Tableau 8. Evolution du coût de production d'un hectare de légumineuses alimentaires (DA/ha) (2013-2017)

LEGUMINEUSES ALIMENTAIRES	2013	2014	2015	2016	2017	Taux d'évolution (%)
Lentille	38 664	43 753	44 131	59 876	66 473	72
Pois chiche	45 862	50 952	51 330	59 936	66 533	45
Fève	37 264	41 353	41 731	59 359	73 161	96

Source : ITGC

Tableau 9. Evolution du coût de production d'un hectare de fourrages (DA/ha) (2013-2017)

FOURRAGES	2013	2014	2015	2016	2017	Taux d'évolution (%)
Luzerne	81 948	120 719	128 588	109 287	114 190	39
Bersim	75 359	93 719	102 788	101 947	100 331	33
Sorgho	/	68 587	66 461	57 002	64 740	-6
Vesce	48 714	52 054	52 811	43 785	45 174	-7
Vesce-avoine	52 696	57 706	57 418	55 552	57 609	9
Pois-fourrager	46 615	49 955	50 712	56 116	57 003	22
Pois-avoine	50 597	55 607	55 319	53 768	54 656	8
Orge en vert	/	/	/	62 180	66 391	7
Triticale	/	/	/	65 471	67 403	3

Source : ITGC



B - Matériel en location

a) Céréales

Les coûts de production des céréales sont plus importants dans le cas de location. A titre d'exemple, il faut 102 110 DA pour produire un hectare de blé dur avec location contre 78 819 DA quand le matériel est la propriété de l'agriculteur, soit une différence de 23 291 DA (tab. 10).

b) Légumineuses alimentaires

Pour les légumineuses alimentaires, on a enregistré une augmentation significative par rapport à la possession du matériel qui a atteint une augmentation de 34% du coût total (le cas de la lentille en 2017), même s'il n'y a pas une évolution remarquable durant les deux campagnes en louant le matériel (tab. 11).

c) Fourrages

Au même titre que les légumineuses alimentaires, les fourrages ont connu la même tendance et un grand écart entre le coût de production de la luzerne et du bersim par rapport aux autres cultures fourragères (tab. 12).

Tableau 10. Evolution du coût de production d'un hectare de céréales (DA/ha) (2016-2017)

2016	2017	
96 017	102 110	
94 617	100 710	
80 916	84 410	
81 046	84 540	
81 076	84 570	
	96 017 94 617 80 916 81 046	96 017 102 110 94 617 100 710 80 916 84 410 81 046 84 540

Source : ITGC



Tableau 12. Evolution du coût de production d'un hectare de fourrages (DA/ha) (2016-2017)

FOURRAGES	2016	2017	
Luzerne	139 806	141 485	
Bersim	121 168	122 650	
Sorgho	83 000	89 920	
Vesce	62 295	69 943	
Vesce-avoine	65 755	68 655	

Source : ITGC



Tableau 11. Evolution du coût de production d'un hectare de légumineuses alimentaires (DA/ha) (2016-2017)

LEGUMINEUSES ALIMENTAIRES	2016	2017	
Lentille	88 266	89 286	
Pois chiche	88 326	89 346	
Fève	93 671	94 551	

Source : ITGC



Subventions de l'Etat pour le développement des grandes cultures (source : www.minagri.dz)



Céréales

- Le prix minimum garanti supérieur au prix du marché international est de 4500 DA/q pour le blé dur, 3500 DA/q pour le blé tendre et 2500 DA/q pour l'orge,
- L'éligibilité des céréaliculteurs au crédit sans intérêt "RFIG" pour acquérir les intrants.
- Le soutien du prix de vente des engrais à hauteur de 20%,
- Le soutien de 30% pour la mobilisation de l'eau d'irrigation d'appoint,
- Infrastructure de stockage : soutien de 30% du coût plafonné à 2 000 000 DA,
- Stockage sous froid des stocks de sécurité des semences : soutien de 30% du coût plafonné à 3 000 000 DA,
- Matériel d'usinage : soutien de 30% plafonné à 4 000 000 DA.

Prime de multiplication des semences de céréales :

- G1 G4 : 25% de soutien par rapport au prix,
- R1 : 20% de soutien par rapport au prix,
- R2 R3 : 15% de soutien par rapport au prix.

Subventions de l'Etat pour le développement des grandes cultures

Légumineuses alimentaires

• Prime à la collecte des légumineuses alimentaires :

Pois chiche : 3000 DA/quintal, Lentilles : 2600 DA/quintal.

• Prime de multiplication des semences de légumineuses alimentaires :

• G1 - G4 : soutien de 35% par rapport au prix,

• R1 : soutien de 25% par rapport au prix,

• R2 - R3 : soutien de 20% par rapport au prix.

Fourrages

- Soutien de 50% plafonné à 6000 DA/ha pour tout exploitant agricole intégrant les cultures fourragères dans son système de production,
- Soutien de 30% plafonné à 40 000 DA par exploitation pour tout exploitant pratiquant l'ensilage,
- Prime à la collecte des avoines : montant du soutien plafonné à 450 DA/quintal,
- Prime de maintenance des variétés d'avoine : montant du soutien plafonné à 500 DA/quintal.

